



Mutuelle obligatoire convention Immobilier

Par elodiehd

Problème adhesion mutuelle obligatoire

Bonjour,

Je travaille dans une agence immobilière et je viens d'apprendre que je vais devoir adhérer à une mutuelle obligatoire qui va être mise en place ce mois-ci.

Je suis déjà couverte par la mutuelle de mon mari qui est nettement plus avantageuse que celle que l'on m'impose.

Suis-je obligée d'adhérer à celle de mon entreprise?

Si oui, puis-je conserver celle de mon mari et utiliser la sienne plutôt que celle de mon travail?

Je vous remercie par avance de votre réponse.

Bien sincèrement

Elodie HD

Par jury34

Bonjour,

Du nouveau à votre situation?

Cordialement